



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**

Distr. : Générale
24 mars 2004

Français
Original : Anglais



**Bureau de la quinzième Réunion des Parties
au Protocole de Montréal relatif à des substances
qui appauvrissent la couche d'ozone**

Première réunion

Montréal, 22 mars 2004

Point 6 de l'ordre du jour : adoption du rapport *

**Rapport de la première réunion du Bureau de la quinzième Réunion
des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui
appauvrissent la couche d'ozone**

Introduction

1. Le Bureau de la quinzième Réunion des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone s'est réuni au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à Montréal, le 22 mars 2004.

I. Ouverture de la réunion

2. La réunion a été ouverte le lundi 22 mars 2004, à 10 h 15, par le Président, M. Hlavacek.

3. Les membres suivants du Bureau, élus à leurs postes respectifs par la quinzième Réunion des Parties (Nairobi, 11-14 novembre 2003) ou désignés par leur gouvernement en application de l'article 24 du règlement intérieur, ont participé à la réunion :

M. Jiri Hlavacek (République tchèque)
M. Juan Tomas Filipo (République dominicaine)
M. Bala M. Mande (Nigéria)
Mme Claudia McMurray (Etats-Unis d'Amérique)

4. La liste des participants figure en annexe au présent rapport.

* UNEP/OzL.Pro.15/Bur.1/1.

II. Adoption de l'ordre du jour

5. Le Bureau a adopté l'ordre du jour provisoire ci-après, paru sous la cote UNEP/OzL.Pro.15/Bur.1/1 :

1. Ouverture de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Suite donnée aux décisions de la quinzième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, tenue à Nairobi du 11 au 14 novembre 2003.
4. Aperçu des documents de travail préparés pour la première réunion extraordinaire des Parties au Protocole de Montréal (Montréal, 24-26 mars 2004).
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport.
7. Clôture de la réunion.

III. Suite donnée aux décisions de la quinzième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, tenue à Nairobi du 11 au 14 novembre 2003

6. L'attention des participants a été appelée sur une note du secrétariat (UNEP/OzL.Pro.15/Bur.1/2) récapitulant les mesures prises pour donner suite aux décisions XV/54 et XV/56 adoptées par les Parties à leur quinzième réunion.

7. M. Marco González (Secrétaire exécutif, secrétariat de l'ozone) a présenté oralement un exposé sur les mesures prises concernant : la réunion extraordinaire du Comité des choix techniques pour le bromure de méthyle (Los Angeles, 10-12 février 2004) convoquée pour évaluer les dérogations pour utilisations critiques figurant dans la catégorie « à noter »; la réunion extraordinaire du Groupe de l'évaluation technique et économique qui avait suivi (Los Angeles, 13-14 février 2004), et qui avait abouti à la publication du rapport supplémentaire du Groupe de l'évaluation technique et économique sur les demandes de dérogation pour utilisations critiques pour 2004, en date du 14 février 2004, distribué aux Parties pour qu'elles puissent l'examiner dans le cadre de la première réunion extraordinaire des Parties; les consultations officieuses sur le bromure de méthyle (Buenos Aires, 4-5 mars 2004) visant à trouver des solutions possibles aux diverses questions concernant le bromure de méthyle inscrites à l'ordre du jour de la réunion extraordinaire des Parties; les consultations officieuses à composition non limitée sur le bromure de méthyle qui serait convoquées, sur recommandation des consultations officieuses de Buenos Aires, le 23 mars 2004 à Montréal; et l'organisation de la réunion extraordinaire des Parties qui se tiendrait à Montréal du 24 au 26 mars 2004.

8. Le Bureau a pris note des informations contenues dans le document UNEP/OzL.Pro.15/Bur.1/2 et des informations complémentaires fournies oralement par M. González.

IV. Aperçu des documents de travail préparés pour la première réunion extraordinaire des Parties au Protocole de Montréal (Montréal, 24-26 mars 2004)

9. Mme Megumi Seki (Spécialiste des questions scientifiques hors classe, secrétariat de l'ozone) a présenté une note du secrétariat (UNEP/OzL.Pro.15/Bur.1/3) donnant la liste des documents préparés par le secrétariat pour la première réunion extraordinaire des Parties. Elle a également appelé l'attention sur les documents de travail et documents d'information énumérés dans cette liste. Elle a signalé, par ailleurs, que la communication adressée par l'Australie à la quinzième Réunion des Parties au sujet des paramètres à prendre en considération pour rationaliser l'établissement des rapports annuels dans le contexte des demandes de dérogations pour utilisations critiques, dont avait été saisie la

Réunion extraordinaire des Parties (UNEP/OzL.Pro.15/CRP.13), mentionnée dans le document UNEP/OzL.Pro.15/Bur.1/3, avait été révisée et actualisée par leurs auteurs et qu'elle serait présentée à la Réunion extraordinaire des Parties sous la cote UNEP/OzL.Pro.ExMP/1/CRP.1.

10. Le Bureau a pris note des informations figurant dans le document UNEP/OzL.Pro.15/Bur.1/3 ainsi que des informations complémentaires fournies par Mme Seki.

V. Questions diverses

A. Consultations officielles à composition non limitée sur le bromure de méthyle (23 mars 2004)

11. Le Président a signalé qu'il avait tenu avec les représentants régionaux des consultations officielles et qu'il avait l'intention de proposer que les consultations officielles à composition non limitée prévues le 23 mars 2004 soient coprésidées par M. Jukka Uosukainen (Finlande) et M. Oladapo Afolabi (Nigéria).

B. Réunion extraordinaire des Parties

12. Le Président a annoncé son intention de proposer à la Réunion extraordinaire des Parties qu'elle crée un groupe de contact ou un groupe de travail à composition non limitée pour se pencher sur les modalités de fonctionnement du Comité des choix techniques pour le bromure de méthyle, si la question n'était pas résolue lors de la réunion extraordinaire. Ce groupe pourrait se réunir après la réunion extraordinaire des Parties et avant la vingt-quatrième réunion du Groupe de travail à composition non limitée, au mois de juillet, pour présenter au Groupe de travail à composition non limitée des recommandations qui seraient soumises pour examen à la seizième Réunion des Parties, en novembre à Prague. Le Président a demandé aux membres du Bureau de se prononcer sur la question de savoir si ce groupe devrait avoir un président ou deux coprésidents et de proposer des candidatures pour le poste de président ou les postes de coprésident.

13. M. Mande a proposé que le groupe de travail soit placé sous la direction de deux coprésidents. Mme McMurray a proposé la candidature de M. Pierre Pinault (Canada) à l'un des postes de coprésident, compte tenu de son expérience et de ses connaissances en la matière.

14. M. Filipo (République dominicaine) a souligné qu'il fallait fournir des services d'interprétation aux réunions du groupe de contact ou du groupe de travail dont la création était proposée, ainsi qu'à toute autre réunion de ce type, pour permettre une participation effective de toutes les personnes présentes, et, à ce propos, il a souligné qu'il fallait se mettre d'accord sur tous les points inscrits à l'ordre du jour de la réunion extraordinaire des Parties.

15. M. Afolabi (Nigéria) s'est également déclaré favorable à l'idée de créer un ou plusieurs groupe(s) de contact ou de travail, non seulement pour définir les modalités de fonctionnement du Comité des choix techniques pour le bromure de méthyle, mais aussi pour se mettre d'accord sur d'autres points inscrits à l'ordre du jour de la réunion extraordinaire des Parties. Il a suggéré en outre que ces groupes de contact soient constitués dès que possible, le premier jour de la réunion, afin que les présidents des groupes puissent se réunir immédiatement pour définir les responsabilités respectives et circonscrire les questions, attendu qu'il existait un nombre considérable de chevauchements entre les différentes questions à examiner au titre des divers points de l'ordre du jour.

16. Le Président a pris note des recommandations des membres du Bureau.

C. Pouvoirs des représentants

17. Le président a annoncé que le Bureau se réunirait le jeudi 25 mars pour examiner les pouvoirs des représentants à la Réunion extraordinaire des Parties.

VI. Adoption du rapport

18. Le Président a annoncé que le rapport serait rédigé par le secrétariat et distribué aux participants, pour approbation, dans les prochains jours.

VII. Clôture de la réunion

19. Le Président a prononcé la clôture de la réunion à 11 heures.

Annexe

Liste des participants à la première réunion du Bureau de la quinzième Réunion des Parties au Protocole de Montréal 22 mars 2004, Montréal

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Ms. Claudia McMurray
Deputy Assistant Secretary of State
for Environment
Bureau of Oceans and International
Environmental and Scientific Affairs
US Department of State
2201 C Street, N.W., Room 7831
Washington DC 20520
USA
Tél : (+1 202) 647 2232
Fax : (+1 202) 647 0217
Mél : smithmk2@state.gov

NIGERIA

Hon. Bala M. Mande
Minister of Environment
Federal Ministry of Environment
Floor 9 Federal Secretariat
Shehu Shagari Way
Abuja
Nigeria
Tél : (+234 9) 523 4014/523 4119
Fax : (+234 9) 523 4014

Prof. Oladapo Afolabi
Director
Department of Pollution Control and
Environmental Health
Federal Ministry of Environment
Plot 444 Aguiyi Ironsi Str.
Maitama District
PMB 265, Garki
Abuja
Nigeria
Tél : (+234 9) 803 715 3487
Fax: (+234 9) 523 3807/413 6317
Mél : oladapoafolabi@hotmail.com

Dr. David B. Omotosho
Assistant Director/National Ozone Officer
National Ozone Office
Federal Ministry of Environment
Plot 444 Aguiyi Ironsi Str.
Maitama District
Abuja
Nigeria
Tél : (+234 9) 413 5971/523 2930
Fax : (+234 9) 413 5972
Mél : ozonenig@rosecom.net/bolaomotosho@hotmail.com

REPUBLIQUE DOMINICAINE

Sr. Juan Tomas Filpo
Encargado Programa de Ozono
SubSecretaría de Estado de Gestión
Ambiental
Secretaria de Estado de Medio Ambiente y
Recursos Naturales
Santo Domingo
République dominicaine
Tél : (1 809) 472 0626
Fax : (1 809) 472 0631
Mél : cogord@codetel.net.do

REPUBLIQUE TCHEQUE

Dr. Jiri Hlavacek
Director of the Department of the
European Union
Adviser to the Minister on International
Environmental Affairs
Ministry of the Environment
Vrsovicka 65
100 10 Prague
République tchèque
Tél : (+420 267) 122 086/122 759
Fax : (+420 271) 734 221
Mél : jiri_hlavacek@env.cz

SECRETARIAT DU FONDS MULTILATERAL

Ms. Maria Nolan
Chief Officer
Multilateral Fund for the Implementation of the
Montreal Protocol
1800 McGill College Avenue
27th Floor, Montreal Trust Building
Montréal, Québec, Canada H3A 3J6
Tél : (+1 514) 282 1122
Fax : (+1 514) 282 0068
Mél : Maria.Nolan@unmfs.org

SECRETARIAT DE L'OZONE

Mr. Marco González
Executive Secretary
Ozone Secretariat
UNEP
P.O. Box 30552
Nairobi
Kenya
Tél : (+254 20) 623885
Fax : (+254 20) 623601/3913
Mél : Marco.Gonzalez@unep.org

Ms. Megumi Seki
Senior Scientific Affairs Officers
Ozone Secretariat
UNEP
P.O. Box 30552
Nairobi
Kenya
Tél : (+254 20) 623452
Fax : (+254 20) 623601/3913
Mél : Meg.Seki@unep.org
